

XIII

LA MORT DU PRINCE DE TALLEYRAND.

La fin chrétienne d'un homme habitué à suivre toute sa vie le courant de l'opinion, le prince de Talleyrand, fut un symptôme de la réaction religieuse qui se produisait en 1838. Si le célèbre diplomate était mort quelques années plus tôt, dans les premiers temps de la Révolution de Juillet, il est probable que ses derniers jours auraient été moins édifiants.

Depuis qu'il avait donné sa démission d'ambassadeur de France à Londres, le prince de Talleyrand faisait des réflexions sérieuses sur l'inanité des choses d'ici-bas. Il s'était retiré des affaires avec un sentiment de mélancolie profonde. « Je suis vieux, écrivait-il à M^{me} Adélaïde, le 12 novembre 1834, je suis infirme, et je m'attriste de la rapidité avec laquelle je vois ma génération disparaître. Homme d'un autre temps, je suis

étranger à celui-ci... En prolongeant mon action désormais sans objet, je serais sans utilité pour mon pays, et ne pourrais que nuire à ma dignité personnelle. » Il ajoutait dans une lettre adressée à Louis-Philippe onze jours plus tard : « Le roi oublie trop souvent dans son indulgente bonté mon grand âge ; il oublie qu'il n'est pas permis à un octogénaire de manquer de prudence, car ce qui rend les fautes de la vieillesse si tristes, c'est qu'elles sont irréparables. »

Fénelon a écrit dans son *Livre de prières* : « Que ne fait-on point pour trouver un faux bonheur ? Quels rebuts, quelles traverses n'endure-t-on pas pour un fantôme de gloire mondaine ? Quelles peines pour de misérables plaisirs dont il ne reste que le remords ! » Le prince de Talleyrand, au terme de sa longue carrière, n'était pas éloigné de penser comme Fénelon. Le 2 février 1837, jour anniversaire de sa naissance, il écrivait : « Voilà quatre-vingt-trois ans de passés !... Que d'agitations stériles ! que de tentatives infructueuses ! que de complications fâcheuses ! que d'émotions exagérées, que de forces usées, de dons gaspillés, de malveillances inspirées, d'équilibre perdu, d'illusions détruites, de goûts épuisés ! Quel résultat enfin que celui d'une fatigue morale et physique, d'un découragement complet pour l'avenir et d'un profond dégoût du passé ! »

Pendant les quatre dernières années de sa vie,

le prince de Talleyrand habitait à Paris son hôtel de la rue Saint-Florentin (actuellement la propriété du baron Alphonse de Rothschild), et, dans le département de l'Indre, son château de Valençay. La femme qui tenait sa maison était celle qui porta successivement les titres de duchesse de Dino et de duchesse de Talleyrand. Née princesse de Courlande, elle avait épousé un neveu du prince et, lorsqu'elle s'était séparée de son mari, le prince avait pris parti pour elle, et l'avait gardée auprès de lui, comme si elle eût été sa fille. C'est elle qui avait fait les honneurs de l'ambassade de France, pendant que son oncle était ambassadeur, et c'est elle qui consolait dans sa retraite l'illustre diplomate retiré de la scène du monde. Dans son intéressant ouvrage « le prince de Talleyrand et la Maison d'Orléans, » la comtesse de Mirabeau a tracé ce portrait de la duchesse : « M^{me} de Dino, qui, en 1836, avait quarante-trois ans, était encore fort belle. Ses yeux noirs, un peu trop bistrés, paraissaient d'une grandeur invraisemblable ; je n'en vis jamais d'autres aussi beaux ; elle les fermait souvent en parlant durant l'espace de quelques secondes, sa physionomie était mobile et expressive, elle avait cette amabilité facile, exubérante, affectueuse, qui ne fut à la mode que vingt ans plus tard, sous le second Empire, mais, qui chez elle n'altérait en rien son air de distinction suprême. Elle avait, à l'âge de treize ans, épousé le

comte Edmond de Périgord, qui devint duc de Dino, puis duc de Talleyrand. Elle hérita, vers la fin de sa vie, de la principauté fiefée de Sagan, dans la Silésie prussienne, et mourut en 1862. » (Elle fut la mère du duc de Talleyrand actuel, et la grand'mère des fils de ce dernier : le prince de Sagan et le duc de Montmorency.)

La duchesse de Dino avait une fille qui fut le bon ange du prince de Talleyrand. C'était M^{lle} Pauline de Périgord (née le 29 décembre 1820, mariée en 1839 au marquis Henri de Castellane, mère du marquis de Castellane actuel). Au début de sa carrière, le vieux diplomate avait dit à l'Assemblée constituante, dans un discours sur l'enseignement : « La présence d'une jeune fille purifie le lieu qu'elle habite, et l'innocence commande à ce qui l'entoure le repentir ou la vertu. » Avait-il le pressentiment qu'une jeune fille exercerait sur sa vieillesse une influence salutaire et le ramènerait à Dieu ? Quand M^{lle} Pauline de Périgord fit à Londres sa première communion, son grand-oncle fut sincèrement ému. On l'entendit alors prononcer cette phrase, présage de sa conversion : « Que la piété d'une jeune fille est une chose touchante, et que l'incrédulité, chez les femmes surtout, est contre nature ! »

Même au temps de ses plus grandes erreurs, le prince avait parfois évoqué avec attendrissement le souvenir des commencements religieux de son existence si troublée. En 1815, il disait au

comte de Noailles, pendant le congrès de Vienne : « Quand je suis triste, je pense à Saint-Sulpice; malgré bien des choses, c'est encore le meilleur et le plus heureux temps de ma vie. » En 1837, l'homme qui avait donné tant de scandales éprouvait, sans l'avouer encore, le désir de faire sa paix avec l'Église.

Le *Moniteur* du 18 juin 1837 reproduisait cette correspondance de Valençay, en date du 12 : « Hier des réjouissances publiques ont eu lieu dans notre ville, à l'occasion du mariage de Son Altesse Royale M. le duc d'Orléans... Une cérémonie pieuse et touchante avait eu lieu dans la matinée. M^{gr} l'archevêque de Bourges, en tournée pastorale, descendu la veille chez M. le prince de Talleyrand, avait donné le sacrement de la confirmation à un grand nombre d'enfants venus du canton. Un feu de joie a été allumé dans la magnifique avenue du château de Valençay. Une foule immense dansait au son de la cornemuse et une joie naïve et douce éclatait sur tous les visages, comme elle était dans tous les cœurs. C'est que chacun se souvient qu'il y a peu d'années le prince royal est venu à Valençay; nul n'y a oublié son affabilité, sa bonté; et cette fête était réellement une fête de famille. Le prince de Talleyrand, accompagné de l'archevêque de Bourges et de ses nombreux convives, s'était rendu au milieu de la fête. M^{lle} de Périgord a mis le feu au bûcher. On a crié : Vive le roi!

Vive M. le duc d'Orléans! Vive l'archevêque! C'était un admirable spectacle à voir que cette forêt éclairée jusque dans ses profondeurs. Les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit. » Cette pastorale religieuse rentrait dans ce qu'on peut appeler la dernière manière du prince de Talleyrand. Le récit que le *Moniteur* en publiait était un indice de la réaction religieuse qui se produisait dans les sphères gouvernementales, comme dans l'esprit du célèbre diplomate.

Un autre symptôme, plus significatif encore, fut le dernier discours prononcé par le prince. C'était à l'Institut, le 3 mars 1838. En sa qualité de membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il fit l'éloge du comte Reinhard, savant et honnête diplomate, qui avait longtemps servi sous ses ordres. Au dire de M. Guizot « cette lecture à laquelle assistaient plusieurs membres des autres académies de l'Institut, tels que M. Royer-Collard et M. Villemain, eut un succès général. On y remarqua surtout un éloge très juste, mais assez imprévu, des fortes études théologiques, de leur influence sur la vigueur comme sur la finesse de l'esprit, et des habiles diplomates ecclésiastiques qu'elles avaient formés, notamment le cardinal chancelier Duprat, le cardinal d'Ossat et le cardinal de Polignac. M. de Talleyrand avait évidemment pris un hardi plaisir à rappeler que, lui aussi, il avait étudié au séminaire, et à prouver que si, depuis, il s'était peu

soucié des devoirs de son état, il n'avait pas oublié du moins les avantages qu'il avait pu en recueillir. »

Peu de semaines après, le prince tombait gravement malade. On était très curieux de savoir quelle serait son attitude à son lit de mort. Autant les catholiques lui souhaitaient une fin chrétienne, autant les philosophes désiraient le voir mourir dans l'impénitence finale. Le remarquable ouvrage de l'abbé Lagrange « Vie de M^{sr} Dupanloup » montre la part que ce prélat, alors supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, prit à la conversion du diplomate. M^{lle} Pauline de Périgord y contribua peut-être plus encore que l'abbé Dupanloup. C'est à cette pieuse jeune fille que le prince avait promis de se réconcilier avec l'Église.

Depuis quelques jours, M. de Talleyrand préparait un acte de soumission au Saint-Siège et une lettre au pape Grégoire XVI. Le 16 mai 1838, il dit à M^{lle} de Périgord que le lendemain, à six heures du matin, il signerait les deux pièces. Le 17 mai, dès l'aurore, on fit venir près de lui une de ses jeunes nièces, la fille du baron de Talleyrand (plus tard lady Erington Stanley) qui devait, dans la journée, faire sa première communion. Elle apparut toute vêtue de blanc, et, s'agenouillant, demanda à son oncle de la bénir. Il le fit, très ému; puis l'enfant s'étant éloignée, « Voilà bien, dit-il, les deux extrémités de la vie;

elle va faire sa première communion, et moi... » il n'acheva pas, et parut vouloir se recueillir.

Six heures du matin venaient de sonner. M^{lle} Pauline de Périgord s'avança près du lit du prince et lui dit. « Bon oncle, il est six heures; veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer à cette heure-ci? » Il se fit relire les deux pièces, en suivit la lecture avec une extrême attention, puis, de sa grande écriture, celle dont il se servait pour les traités diplomatiques, il les signa : Charles-Maurice, prince de Talleyrand.

L'acte de soumission était ainsi conçu : « Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné, et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Eglise catholique, apostolique, romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de ma famille, monseigneur l'archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain pontife à mon égard, de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline

de l'Église, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

« Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché, dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Église. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

« Signé à Paris, le 17 mai 1838.

« Écrit le 10 mars 1838. »

Voici maintenant la lettre du prince au pape :

« Très Saint Père,

« La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus tendres vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'Elle a bien voulu lui destiner : j'en suis pénétré comme au jour où M^{sr} l'archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

« Avant d'être affaibli par la maladie grave

dont je suis atteint, je désire, très Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des *Mémoires* achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

« Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

« Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter, sur ce point comme tout autre, à l'indulgence et à l'équité de l'Église et de son vénérable chef.

« Je suis avec respect, très Saint-Père, de Votre Sainteté, le très humble et très obéissant fils et serviteur,

« Charles-Maurice, prince de Talleyrand.

« Fait le 10 mars 1838. Signé à Paris le 10 mai 1838. »

Celui qui avait si souvent traité avec les hommes terminait ainsi sa carrière par une négociation suprême, celle-là avec le ciel. Dès qu'il l'eut menée à bonne fin, un grand apaisement se fit dans son esprit et dans son cœur. S'étant mis en règle avec Dieu, il lui restait encore, avant de quitter ce monde, à prendre congé du roi.

A huit heures du matin, le mourant vit arriver auprès de son lit Louis-Philippe et M^{me} Adélaïde. Il eut encore la force de remercier le souverain. « C'est un grand honneur que le roi fait à ma maison, » dit-il du ton le plus respectueux. Louis-Philippe et sa sœur sortirent, en pleurant. Peu de temps après, le prince reçut l'extrême-onction avec humilité et attendrissement, et s'associa aux prières des agonisants, avec son entière connaissance. Il rendit le dernier soupir à trois heures trente-cinq minutes, dans cette même journée du 17 mai 1838. Né le 2 février 1754, il avait 54 ans 3 mois et 15 jours. M^{sr} Dupanloup, qui lui donna l'absolution et lui administra les derniers sacrements, a écrit : « Dieu sait le secret des cœurs ; mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus dans M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. » L'ancien voltairien, le prêtre défroqué, l'évêque veuf d'une femme divorcée, venait d'avoir

une fin digne des prélats les plus respectables.

Les hommes qui persistaient dans les idées philosophiques du xviii^e siècle voulurent représenter les dernières résolutions du prince de Talleyrand comme une défaillance. Les hommes religieux, au contraire, catholiques et même protestants, approuvèrent cette conversion inattendue. « Ce que fit M. de Talleyrand, a dit M. Guizot, il eut raison de le faire, et sa mort ne mérita aucun reproche de mensonge ni de faiblesse. Il avait, dans ses rapports avec l'Église à laquelle il s'était lié, manqué à d'impérieux devoirs et donné de grands scandales; en se soumettant à reconnaître de tels torts et à en témoigner son repentir, il fit un acte honnête en soi autant que convenable selon le monde, qui n'était ni une abjuration de ses idées générales, ni un abandon de sa cause politique, mais une réparation solennelle après d'éclatants désordres. Et il put faire cet acte sans hypocrisie, car il était de ceux qui, même dans la licence de leur vie, conservent par justesse et élévation d'esprit l'instinct de l'ordre moral, et qui lui rendent volontiers, quand le temps n'est plus où ils auraient à lui sacrifier leurs intérêts ou leurs passions, le respect qui lui est dû. »

En résumé, la soumission du prince de Talleyrand fut une victoire pour le Saint-Siège et pour l'Église. Quelques années plus tard, à la fin de 1842, M^{lle} Pauline de Périgord, devenue

M^{me} de Castellane, était reçue à Rome, avec son mari, par le pape Grégoire XVI. Le souverain pontife, prenant sur son bureau des papiers qui y étaient rangés, lui demanda si elle les reconnaissait. C'était la rétractation signée par le prince et la lettre qui l'accompagnait. « Ces papiers ne quittent pas ma table, dit alors le Saint-Père, et ils m'ont apporté la plus vive consolation que j'aie ressentie depuis mon pontificat. » Marie-Amélie s'était associée aux sentiments du pape. Elle avait remercié Dieu d'une conversion dont l'effet était salutaire, et, remarquant que son mari s'en était montré plus frappé que surpris, elle avait conçu l'espérance que, lui aussi, pourrait mourir en bon chrétien.